



Demande d'aide aux travaux d'équipement rural pour la mise en valeur des terres incultes

Précisions importantes :

- Pour bénéficier d'une aide du Département de Vaucluse, la demande de subvention doit intervenir avant le démarrage des travaux.
- Seuls les dossiers complets donnent lieu à un accusé réception permettant de commencer les travaux.
- Les aides ne sont pas systématiques. L'instruction technique permet d'évaluer l'éligibilité de la demande au regard des critères d'intervention en vigueur ; c'est le Conseil départemental qui procède à la décision de subvention.
- Le règlement de la subvention s'effectue sur présentation de la facture acquittée des travaux ainsi que l'attestation de réception des travaux dûment complétée par le maire de la commune ou le Président de l'intercommunalité.

1- Identification du demandeur

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : @ (facultatif) :

Le cas échéant, nom de la société :

N° SIRET :

2 – Travaux de mise en valeur envisagés

Commune :	
Lieu-dit :	
Section :	
Parcelles :	
Nature de la friche :	
Statut du foncier	
Date de la maîtrise foncière	
Surface	
Projet agricole	
Mode de réalisation des travaux	
Montant du devis (<i>si travaux réalisés par un prestataire</i>)	

3 - Pièces à joindre :

- Le présent formulaire dûment complété et signé,
- Le devis des travaux en cas de réalisation par un prestataire
- Plan de situation
- Plan cadastral de la(des) parcelle(s)
- Photographie de la friche
- Justificatif de la maîtrise foncière des parcelles concernées datant de moins de 2 ans (titre de propriété, bail rural, bail à long terme, bail SAFER, prêt à usage...)
- Justificatif MSA

4- Engagement et signature du demandeur

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Je soussigné(e) Madame - Monsieur

- propriétaire exploitant
- exploitant preneur

demeurant.....

- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- m'engage à exploiter les terrains décrits ci-avant sur une durée minimum de 5 ans,

Afin de ne pas bloquer le démarrage du chantier, je sollicite de la part du Conseil départemental de Vaucluse l'autorisation de commencer les travaux.

Fait à Le

Signature :

Pièces justificatives à fournir ultérieurement pour le paiement de la subvention :

- Attestation de réception des travaux visée par la commune ou l'intercommunalité
- Facture acquittée des travaux réalisés par un prestataire
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)



**ATTESTATION DE RECEPTION DES
TRAVAUX AIDES PAR LE DEPARTEMENT**
A fournir pour le paiement de la subvention

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom, prénom :

Adresse

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE OU LA PERSONNE AYANT EFFECTUE LES TRAVAUX

.....
.....
.....

ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Date d'achèvement des travaux :

J'atteste que les travaux d'amélioration foncière ont été réalisés et que les parcelles ci-dessous désignées sont en état de culture

Commune :	
Lieu-dit :	
Section :	
Parcelles :	

Ale

Nom et qualité du déclarant
(désigné par le Maire de la commune ou le
Président de l'intercommunalité)

Signature du déclarant et cachet

A retourner par la Mairie ou l'Intercommunalité à l'adresse suivante :
**Département de Vaucluse - Service Planification Gestion Urbaine- Hôtel du Département - rue
Viala - 84909 AVIGNON cedex**